Octobre | Novembre | Décembre 2025

SAINT-ANDRÉ & VOUSE

▶ Magazine d'information de la ville de Saint-André-de-Cubzac ◀



TOUT COMPRENDRE SUR

Les nouvelles bornes arrêt minute rue Nationale

LE PORTRAIT

Vos commerçants autour de la place Raoul Larche

LE DOSSIER

Rentrée 2025 : reportage dans nos cantines

EN SCÈNE

Un automne en feu, en mots et en arts





VU À SAINT-ANDRÉ Retour en mots et en photos de votre trimestre



DANS VOTRE QUOTIDIEN

▶ Les travaux dans votre ville

▶ Chantier coeur de ville



TOUT COMPRENDRE SUR Les nouvelles bornes arrêt minute rue Nationale



PORTRAITVos commerçants autour de la place Raoul Larche



EN SCÈNE! Un automne en feu, en mots et en arts



DOSSIER Rentrée 2025, l'éducation, une priorité au quotidien.



L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE

La médiathèque
sur le site d'un cimetière,
d'un cloître et d'une chapelle



PRÈS DE CHEZ VOUS Un parcours des 5 sens dans la ville



ENTRE NOUS

Noël des artisans, concours photo,
panneaux Leds d'information
et hommage



VOS RENDEZ-VOUS Les événements culturels et associatifs de votre trimestre



C'EST PRATIQUEHoraires,
informations pratiques



EXPRESSIONS LIBRESTribunes politiques

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Célia Monseigne

RESPONSABLES DE LA RÉDACTION

Vincent Poux Valérie Alaphilippe Benjamin Garandeau

RÉDACTION

Fabrice Berrahil - Aimy Sans

COORDINATIONFabrice Berrahil

MAQUETTE ET PHOTOGRAPHIES

Anthony Rojo sauf mention contraire

IMPRESSION

Evoluprint Imprimé avec des encres végétales Papier 100 % biodégradable et recyclable



Le nouvel épisode caniculaire de cet été a mobilisé nos agents, tant pour activer le plan de protection des personnes fragiles que pour adapter la gestion de nos espaces verts et de nos parcs.

Ces 3 mois de sécheresse ont mis les rivières à sec dans un moment de raréfaction de la ressource en eau.

Nous sommes convaincus que les meilleurs climatiseurs des villes sont les arbres. Mais si nous voulons planter et faire vivre les arbres, nous devons augmenter nos réserves d'eau de pluie l'hiver ou d'eau de ruissellement au moment des orages. Le projet que nous avons engagé avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour transformer les anciens bassins de la piscine d'été en bassins de stockage nous permettra de ne plus utiliser l'eau potable pour les usages d'arrosage ou d'entretien urbain.

Si la chaleur fragilise la nature, elle favorise aussi des phénomènes sociaux qui troublent l'ordre public voire produit de la violence. Une violence sans limite quand elle est alcoolisée ou droguée.

La commune a été le lieu d'un événement dramatique où un jeune homme a perdu la vie après qu'un rassemblement, qui aurait dû rester festif, se soit terminé en rixe et en déchaînement de violence.

Cette violence est intolérable. Les forces de gendarmerie et de justice sont mobilisées pour enquêter et sanctionner. Les agents des autorités civiles, militaires et de justice sont remarquables mais ils ne pourront jamais faire face seuls.

Regardons ce qui se passe du côté des violences faites aux femmes! Malgré toutes les mesures et les moyens de police et de justice déployés, les assassinats de femmes par leur conjoint augmentent encore.

Il faudra toute la mobilisation de la société pour arrêter de valoriser la culture de la domination. Il faudra toute la mobilisation de l'Etat pour protéger les enfants des images abrutissantes et dégradantes diffusées sur les écrans.

Il faudra enfin consacrer des moyens pour rétablir une politique publique de santé mentale tellement indispensable dans une société déséquilibrée. Parce qu'il est incontestable qu'à la violence est très souvent associé le trouble mental.

En soulageant la souffrance des uns, on protège la sécurité des autres.

Votre Maire
Célia Monseigne











LA FÊTE LOCALE DE SAINT-ANDRÉ

Ville et Comité
des fêtes ont organisé
du 11 au 14 juillet
la fête foraine place
du Champ de Foire et,
le dimanche 13, le feu
d'artifice sur le stade
Arnaudin. Vous êtes
venus très nombreux
pour ce moment fort
qui s'est conjugué
au bal des pompiers
le même soir.



PAUSE MUSÉE EN FAMILLE AVEC LA MICRO-FOLIE

L'équipe de la Médiathèque a proposé un beau juillet de découvertes : matinées avec jeux, lectures, visites libres, exploration des œuvres de Léonard de Vinci et enquête autour du vol de la Joconde, suivies d'un Bav'artdage sur les jeux olympiques.



LES ANIM'ÉTÉ 2025 DU GRAND CUBZAGUAIS

Tout au long de l'été, le Grand Cubzaguais
Communauté
de Communes a proposé des activités sportives et ludiques en partenariat avec de nombreuses associations locales. Tournois, découvertes et animations ont ravi les participants de tous âges!



DES LANTERNES CRÉATIVES PORT DE PLAGNE

Parmi les installations originales sur le thème des 5 sens visibles dans la Ville, les lanternes créatives sont installées dans les arbres au port de Plagne. Elles ont été fabriquées par les agents municipaux à partir de bouteilles de gaz récupérées. (voir p. 22 et 23)



WINE IN THE CITY, UNE SOIRÉE RÉUSSIE

La guinguette des vignerons du 19 juillet de l'association Bordeaux 45, a attiré au port de Plagne de nombreux habitants.

Restauration, concert, bar à vin, cocktails et bonne humeur ont permis de faire de la soirée un beau moment de convivialité!











EN SCÈNE À BOIS-MILON

Le 12 septembre, la place Joséphine Baker a accueilli plus de 500 personnes pour le spectacle « Seul duel », coproduit par la Ville et le Champ de Foire. Les jours précédents, habitants et élèves de l'école Lucie Aubrac ont rencontré l'artiste Mathias Lyon, son cheval Bubastis et son poney.



Lundi 1er septembre,
les élèves et
leur famille,
les personnels
des écoles et
les enseignants
se sont retrouvés
pour la rentrée.
Nous leur
souhaitons
une belle et riche
année scolaire.

© CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX HABITANTS

Vendredi 5 septembre, la Ville a accueilli au Château Robillard ses nouveaux habitants installés entre juillet 2024 et juin 2025. Animée par un concert de l'Orchestre d'Harmonie qui faisait là sa rentrée, la soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dinatoire convivial.

FORUM DES ASSOS

Les habitants ont pu retrouver plus de 50 associations au Champ de Foire. Au programme: animations, démonstrations, ateliers, jeux géants et manèges. Merci au Comité des Fêtes du Cubzaguais, aux associations et aux bénévoles pour leur participation!

TÊTE NAUTIQUE AU PORT DE PLAGNE

Pour ce rendez-vous incontournable des bords de Dordogne, les animations proposées par le Club nautique cubzaguais étaient nombreuses ces 20 et 21 septembre: traditionnel vide grenier, restauration, baptêmes en bateau, exposition de voitures anciennes et animations artistiques.

LES TRAVAUX DANS VOTRE VILLE

PLUS DE PLACES PARKING DALZAC

Après une première phase de création de 12 places supplémentaires en février dernier, les aménagements définitifs auront lieu courant novembre sur le parking de la rue Dalzac et du passage des jardins.

Situé en plein centre-ville à deux pas des commerces, le parking offre au total 41 places de stationnement.

EN CHIFFRES



Montant de l'opération

DES TRAVAUX À L'ANCIENNE PISCINE

Les vestiaires et sanitaires de l'ancienne piscine municipale du complexe sportif Léo Lagrange très vétustes et présentant des risques seront partiellement démolis à l'automne. Les bassins font quant à eux l'objet d'une étude pour devenir des bassins de stockage et permettant de mieux gérer et de réutiliser les eaux pluviales du centre-ville.

EN CHIFFRES

56 148_€

Montant de l'opération

DU NEUF AU BÂTIMENT DANTAGNAN

D'ici la fin de l'année, **le rez-de-chaussée du bâtiment municipal sera rénové.** Dans le même temps, les locaux situés à l'arrière qui accueillaient l'antenne locale du Secours populaire et qui avaient été détruits par un incendie **seront réhabilités.**

EN CHIFFRES

114 577 €
Montant de l'opération

RÉFECTION DE LA RUE ROBILLARD

En novembre, la rue Robillard bénéficiera entre la rue Nationale et la rue Coureau d'un **nouveau tapis d'enrobé** au cours de travaux qui dureront une dizaine de jours.

EN CHIFFRES

29 300 €

Montant de l'opération



UN NOUVEAU PARC À SAINT-ANDRÉ

Le chantier du parc de Lucias a débuté cet été et se termine en décembre. Le futur parc de 5 000 m² est situé rue de Lucias, face aux jardins partagés de Lucia, derrière l'école Pierre Dufour et la résidence lycéenne, tout proche du gymnase Yves Prud'Homme et du cimetière.

Plantations, mobilier, parcours d'équilibre, ouvrages en bois pour piétons, plaine de jeux, gradins de verdure, espaces pique nique, jardin de pluie... permettront de faire du parc le lieu de détente et de convivialité imaginé avec les habitants lors de la concertation menée entre mai 2022 et octobre 2024.

EN CHIFFRES

389 740

Montant de l'opération

REPRISE DU CHANTIER RUE HUBERT DE L'ISLE

Grâce à la réouverture de la rue Nationale début septembre, les travaux de la rue Hubert hhhhhde l'Isle ont pu reprendre entre la rue Robillard et la rue de Montalon. Ils auront lieu jusqu'à début décembre.

A cette occasion, le réseau d'eaux pluviales et la voirie sont entièrement refaits, une voie partagée est créée dans la continuité de la partie nord et un travail de désartificialisation et de végétalisation est réalisé.

A l'issue des travaux, la rue sera intégralement en sens unique remontant (dans le sens sud – nord) de la rue Robillard à la rue Jean Jaurès.

EN CHIFFRES

1942000

dont 79 425 euros de subvention du Département de la Gironde

Montant de l'opération

L'INFO EN +

Retrouvez les détails de ce projet sur le site internet de la Ville





DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE CHANTIER COEUR DE VILLE

Après le Cours Clemenceau et la rue Dantagnan, le nécessaire a été fait cet été pour rouvrir à la circulation la rue Nationale et la place du général De Gaulle le 5 septembre.

En passant intégralement en sens unique à partir de la place du général De Gaulle, la rue Nationale peut désormais offrir **35 places de stationnement des deux côtés de la voie** (9 de plus qu'avant les travaux).

Parmi ces places, **25 sont gratuites en zone bleue** (1h30) et à partir d'octobre, 5 bornes d'arrêt minute font leur apparition pour offrir **10 places gratuites de brève durée** (voir page 8, rubrique « Tout comprendre sur »).

Autour de la place Raoul Larche, la rue Nationale et la rue Dantagnan sont désormais en zone de rencontre où la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h et où les piétons sont prioritaires.

Les travaux d'ampleur se concentrent désormais jusqu'au mois de novembre sur la transformation de la place Raoul Larche (mairie). La parenthèse du parking se refermera et ce lieu retrouvera sa fonction de place avec des espaces végétalisés, dédiés aux piétons, aux déplacements doux et aux animations locales.



CHANTIER coeur de ville

Cours Clemenceau
 Rue Nationale ▷ Rue Dantagnan
 ▷ Place Raoul Larche (mairie)

JUSQU'À L'AUTOMNE 2025 LES INFOS EN TEMPS RÉEL SUR LA PAGE WEB DÉDIÉE



DES QUESTIONS OU DES BESOINS SPÉCIFIQUES (ACCÈS VÉHICULES RIVERAINS, LIVRAISON...) ?
Permanence bureau projet (8, place Raoul Larche) Contact services techniques de la Ville :

Les lundis et jeudis de 9h à 12h

techniques@saintandredecubzac.fr



La Ville de Marmande (47) s'est récemment équipée des mêmes bornes qui seront à Saint-André.

LES NOUVELLES BORNES ARRÊT MINUTE RUE NATIONALE

Redynamiser le centre-ville et soutenir les commerces locaux font partie des objectifs prioritaires du chantier cœur de ville. Pour cela, en plus de l'embellissement, de la création d'espaces de vie et d'animation agréables et des aménagements en faveur des piétons et des mobilités douces, la Ville lance sur la rue Nationale des bornes d'arrêt minute. Mode d'emploi de cette toute nouvelle solution qui facilite le stationnement.

Une borne d'arrêt minute permet de suivre et de contrôler la durée de stationnement des véhicules sur deux places de stationnement grâce à des capteurs installés au sol de chaque place (la précision des capteurs est de 98%). Cette installation calcule et affiche en temps réel le temps de stationnement dès qu'un véhicule s'immobilise sur la place.

Les bornes, de faible encombrement (10,8 cm de diamètre et 130 cm de hauteur), sont installées sur le trottoir à côté des places qu'elles contrôlent.

Elles donnent droit à un stationnement gratuit à durée limitée. Installées en octobre à Saint-Andréde-Cubzac dans le cadre du chantier cœur de ville, elles sont **configurées pour autoriser un stationnement de 15 minutes.**

FACILITER ET DIVERSIFIER LE STATIONNEMENT

Les arrêts-minute améliorent la rotation des véhicules et permettent **aux clients des commerces de centre-ville de se garer au plus près** pour un court laps de temps.

Cette solution complète idéalement le stationnement en zone bleue en voirie dans le coeur de ville (1h30 avec un disque) et le stationnement gratuit sans durée limitée situé en voirie (hors zone bleue) et sur les 15 parkings de la ville situés dans un rayon de 10 mn à pied du centre ville.

Bien sûr, la rotation fonctionne si chacun respecte la limite de durée, ce que favorisent les bornes.

COMMENT FONCTIONNE UNE BORNE?

Dès qu'un automobiliste se gare sur une place d'arrêt minute, il peut voir sur la borne à proximité un affichage

lumineux (leds) avec le temps restant de stationnement en vert. Si l'utilisateur dépasse ce temps, l'affichage passe au rouge, indiquant les minutes de dépassement.

En cas de dépassement, un message d'alerte est transmis au service de la police municipale qui pourra ainsi se rendre sur place pour constater l'infraction et verbaliser le contrevenant.

L'affichage en Leds est composé d'un cercle de 8 cm, d'un compteur numérique pour la durée et d'un indicateur de type de stationnement.

La borne lumineuse est conçue pour être vue à 360° à la fois à proximité par l'automobiliste, et de loin par les riverains et les commerçants.

UN STATIONNEMENT SOUPLE ET PILOTABLE

Les bornes sont individuellement et entièrement paramétrables à distance pour régler le calendrier, les plages horaires et les types de stationnement autorisés sur chaque plage. Les règles de stationnement ainsi définies s'affichent en temps réel sur chaque borne. Tous les stationnements étant enregistrés, les informations collectées et les statistiques permettront, si besoin, d'ajuster les réglages pour s'adapter aux usages.

EN CHIFFRES





places de stationnement





L'INFO EN +

Retrouvez en scannant le QR code ci-contre le plan de stationnement en centre-ville sur le site internet de la Ville



PAROLES DE COMMERÇANTS

« 15 minutes c'est très bien. Pour des arrêts minutes, on n'a pas besoin de plus. Il y a la zone bleue ou les parkings quand on a besoin de rester plus longtemps. »

Denis

Bar-Tabac-presse La Vignole

« On a besoin d'un roulement des stationnements car les places en zone bleue (1h30) ne sont pas toujours suffisantes et la règle du disque n'est pas toujours respectée. »

JulianBoulangerie Maison Leroux

« 15 minutes
c'est bien pour certains.
D'autres ont besoin de plus.
On espère surtout que tout le monde fera preuve de civisme. »

VirginieCharcuterie des familles

Rencontre avec

VOS COMMERÇANTS DES RUES NATIONALE ET DANTAGNAN





Le chantier cœur de ville s'achève et offre l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'activité commerçante de la place du général De Gaulle et des abords de la place Raoul Larche rues Nationale et Dantagnan.

C'est la rencontre des deux rues historiques de Saint-André : la rue Nationale sur l'axe sud-nord et la rue Emile Martin Dantagnan sur l'axe est-ouest.

Des axes transformés par le chantier cœur de ville respectivement sur 200 mètres (sur 2,3 km) et sur 120 mètres (sur 1,1 km). Une distance mineure en proportion mais un bouleversement au présent avec les travaux – dont les commerçants des 33 enseignes ont été, avec patience et abnégation, aux premières loges - et pour l'avenir avec la redynamisation du centre-ville.

En 1974, dans «ne partez pas en vacances», Pierre Perret chantait les « bouchons de Saint-André-de-Cubzac à Barcelone » évoquant sans doute la rue Nationale. Peu après, tout changeait avec le pont autoroutier de la Dordogne déroutant l'essentiel de la circulation automobile et rendant aussi notre ville plus connectée à la métropole bordelaise. Les deux territoires ont alors connu une grande attractivité et Saint-André est passée

de 5 000 habitants à l'époque à 13 000 aujourd'hui. D'une ville où l'on passait, elle est devenue une ville où l'on vit. Un changement pour tout le monde, notamment pour les commerçants du cœur de Ville qui relèvent chaque jour ce défi auquel se sont ajoutés, comme dans toutes les petites villes, l'érosion du pouvoir d'achat, la concurrence d'internet et des grandes zones commerciales près des infrastructures routières.

Toujours aussi présents pour chouchouter leurs clients, ils développent et cultivent la diversité, la proximité, l'originalité et la qualité: commerces de bouche traditionnels, mode, bouquinerie, bijouterie, bartabac-presse, restauration rapide, garage automobile, immobilier, voyage, banques, assurances...

En plein centre ville, à deux pas – désormais agréables – de la place du Champ de Foire et de la place de l'église, vous y trouverez au quotidien votre bonheur et des sourires.

LES 33 ENSEIGNES AUTOUR DE LA PLACE RAOUL LARCHE



GENERALI 171 rue Nationale



BOUCHERIE FORTIN 6 place du général De Gaulle



SHOWROOM 4 place du général de Gaulle



EVASION CBD2 bis place du général de
Gaulle



DEMEURES CÔTE D'ARGENT 1 place du général de Gaulle



ARROW IMMOBILIER
163 rue Nationale



BARBER AND COIFF 157 rue Nationale



L'ATTRAPE RÊVE 155 rue Nationale





ML MAHÉO BIJOUTERIE 149 rue Nationale



GARAGE DE L'EUROPE -FORD

168 rue Nationale



LEHAGUEZ PEREZ 158 rue Nationale



PARISTAMBUL KEBAB 156 rue Nationale



LE CAFÉIER 152 rue Nationale



LA VIGNOLLE TABAC PRESSE 150 rue Nationale



PROFIL INTERIM 142 rue Nationale



LE TEMPLE DES ÉNERGIES 136 rue Nationale



RULLEAU IMMOBILIER 132 rue Nationale



STREET SALADE 137 rue Nationale



CAPTAIN KUSH 128 rue Nationale



STUDIO RÊVIMAGES 126 rue Nationale



133 rue Nationale



URBAN COIFFURE 122 bis rue Nationale



MAISON LEROUX 122 rue Nationale



BEAUTY HOP 120 bis rue Nationale



CHARCUTERIE DES FAMILLES 118 rue Nationale



STAR*DOG 116 rue Nationale



SAMAKI 1 rue Emile Dantagnan



RAPID'Ô'TACOS 1 rue Emile Dantagnan



LA CIGALE ET LA FOURMI 11 rue Emile Dantagnan



CAISSE D'ÉPARGNE 21 rue Emile Dantagnan



PRÊT À PARTIR 25 rue Dantagnan



POMPES FUNÈBRES DROUILLARD 22 rue Emile Dantagnan



UN AUTOMNE EN FEU, EN MOTS ET EN ARTS

Avec un début au triple galop, plus 500 personnes présentes lors d'En scène à Bois-Milon et une belle présentation lors de la fête de rentrée, la saison culturelle a connu un lancement canon. Accrochez-vous car l'automne sera du même acabit.

IGNIS: UN CHAPITEAU ET UN CLOWN EN FEU!

Samedi 15 novembre à 20h et dimanche 16 novembre à 15h, le collectif sismique vous présentera le spectacle Ignis (1h - dès 12 ans) sous un véritable chapiteau déployé dans la commune (lieu dévoilé en octobre).

Vous y découvrirez un clown pyro poétique. De la flamèche à la grosse combustion en passant par la montagne de cendres, le clown est enflammé par ses émotions, offrant un univers sensible, fascinant et insaisissable. En bonus, le collectif vous a concocté une surprise pour l'après spectacle du samedi soir.

CLÉMENT VIKTOROVITCH DÉJOUE LES MOTS DES PUISSANTS

Le chroniqueur et streamer expert en rhétorique vient salle du Champ de Foire jeudi 20 novembre à 20h pour son spectacle "L'art de ne pas dire" (dès 14 ans). Il y incarne le conseiller en communication du Président de la République qui, après avoir été brutalement évincé, cherche à se venger. Son arme ? Une conférence dans laquelle il décide de dévoiler tous les secrets qu'ils ont utilisés pour conquérir le pouvoir...



L'INFO EN +

Réservation et billetterie via le QR code





DES NOUVEAUTÉS À LA MÉDIATHÈQUE

Depuis début septembre, le site internet de la médiathèque a fait peau neuve. Nouvelle apparence, nouvelles fonctionnalités pour trouver une œuvre, informations pratiques, actualité, programmation...

Lorsque vous viendrez vous inscrire pour cette année 2025-2026, une toute nouvelle carte avec une nouvelle apparence vous sera remise.

Vous découvrirez aussi des espaces et des rayonnages réorganisés pour vous aider à mieux trouver votre bonheur.

La médiathèque municipale vous propose de nombreux rendez-vous :

- Exposition peinture Linda Rantin jusqu'au 4 novembre ;
- Lectures de Sandrine pour les enfants les 18 octobre (10h30 à 11h30), 25 octobre (15h30 à 16h30) et 6 décembre (10h30 à 11h30) ;
- Micro-Folie « Il était une œuvre ... À la découverte des natures mortes » mercredi 22 octobre de 10h à 12h ;
- Livre & Vous samedi 25 octobre de 10h45 à 12h30 pour échanger avec l'équipe les lectures du moment ;
- Plongez dans la magie Cendrillon ! avec un décor installé du 14 novembre au 14 janvier ;
- Inauguration et découverte du décor et du conte samedi 15 novembre à partir de 10h ;
- Atelier découverte de la voix samedi 22 novembre (15h à 17h) ;
- Rencontre avec Richard Guérineau, auteur de bande dessinée (notamment dessinateur de "Le Chant des Stryges"), samedi 13 décembre de 10h30 à 11h30;
- RaCont'Art samedi 20 décembre à 10h et 11h pour une redécouverte du conte de cendrillon illustrée par des oeuvres d'art issues de la Micro-Folie.

L'INFO EN +

Découvrez le nouveau site internet de la médiathèque via le QR code



PLUS DE 500 PERSONNES POUR EN SCÈNE À BOIS-MILON

Vendredi 12 septembre se déroulait l'événement En scène à Bois-Milon avec le spectacle Seul Duel. Plus de 500 personnes, un record, se sont retrouvées pour assister à la performance de Mathias Lyon et de son cheval Bubastis. Avant même de s'installer autour du paddock créé pour l'occasion (avec 12 tonnes de sable et 250 pneus), les spectateurs venus du quartier mais aussi de toute la ville et de communes voisines ont vu le cavalier et le cheval s'immiscer parmi eux dans une ambiance de vrombissement et de fumigènes. Danse, mime animal et acrobatie équestre ont émaillé la quarantaine de minutes de spectacle. Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour échanger avec l'artiste et partager un moment de convivialité autour d'un bar à sirop.

Cette belle soirée était le point d'orgue d'une semaine de présence de l'artiste et de ses équidés dans le quartier et de nombreux échanges avec les habitants et les scolaires notamment.



L'ADMIRODROME REVIENT À MONTALON DU 20 AU 25 OCTOBRE

L'association L'Endroit Du Décor (installée à La Dauge, propose un événement gratuit en partenariat avec la Ville pour profiter du cadre exceptionnel qu'est le site de Montalon.

L'admirodrome, c'est une semaine d'installations et d'expérimentations visuelles et sonores autour et dans les moulins de Montalon.

Le point d'orgue aura lieu samedi 25 octobre avec des animations et une guinguette en continue dès 14h. En fin de journée et en soirée, vous profiterez d'ur concert participatif, de DJ set et d'une performance sonore et visuelle avec projection sur les murs du moulin panoramique et purotechnie.

RENTRÉE 2025

L'ÉDUCATION, UNE PRIORITÉ AU QUOTIDIEN.

Cette année, la Ville poursuit et maintient ses actions et ses investissements en direction des enfants et des familles. Au-delà de tout ce qui est mis en œuvre et des nouveautés, pour la première fois, nous vous dévoilons dans un reportage le «petit» exploit que réalisent chaque jour d'école les 55 agents municipaux qui cuisinent et servent près d'un millier de repas. Livraison, produits, cuisine, service, gestion des déchets et frigos partagés, découvrez en images les coulisses de la cantine.





QUOI DE NEUF PROFESSEUR?

Si dans l'ensemble, peu de choses changent dans les écoles de Saint-André, la rentrée 2025 offre cependant quelques changements et informations nouvelles. Tour d'horizon.

Installés en janvier 2025, **les panneaux solaires en toiture de l'école Suzanne Lacore** ont connu leur première rentrée. Ils présentent déjà un carnet de note flatteur : depuis leur mise en service fin janvier et jusqu'à septembre, ils ont produit 34 361 kWh, plus que prévu.

Une énergie durable permise par un investissement citoyen via la coopérative Solévent et injectée dans le réseau pour une consommation d'électricité essentiellement locale et immédiate.

Quitte à décarboner, les fumées sont aussi éloignées des écoles et des enfants. Par décret ministériel du 1er juillet 2025, les abords des écoles sont devenus des espaces sans tabac. Il est ainsi désormais interdit de fumer à moins de 10 mètres de l'accès public. Des signalétiques d'information sont ainsi en place depuis la rentrée aux portes de chaque établissement.

Pour finir, le projet d'extension de l'école Bertrand Cabanes, initialement prévu en 2025, bénéficie d'un nouveau calendrier. Dans un souci de bonne gestion des finances locales, le projet a été décalé de quelques mois pour mieux échelonner cet investissement conséquent.

Les appels d'offres pour choisir les entreprises qui réaliseront les travaux ont été lancés à la fin de l'été et le chantier débutera en janvier 2026 pour une durée d'environ un an.



Simulation d'un des futurs extérieurs de l'école Betrand Cabanes

VILLE ET EDUCATION NATIONALE : QUI FAIT QUOI ?

En France, les écoles publiques du primaire fonctionnent grâce à la coopération entre les communes et le ministère de l'Education nationale qui ont chacun des missions précises.

Le temps scolaire (classe et petites récréations) et la pédagogie sont de la responsabilité des enseignants et de leur hiérarchie (direction des services départementaux de l'éducation, rectorat et ministère).

Les communes quant à elles :

- sont propriétaires des locaux et s'occupent de leur construction, entretien, équipement, fonctionnement et fournissent le matériel (meubles, informatique, fournitures...);
- recrutent, encadrent, rémunèrent et affectent les personnels non enseignants, en particulier les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM);
- s'occupent des temps périscolaires (avant et après l'école et pendant la pause méridienne) et donc de la restauration scolaire ;
- fixent les jours et heures d'école et la répartition des élèves dans les écoles (carte scolaire).

De façon volontaire et non obligatoire, les communes peuvent apporter une aide aux actions menées par les enseignants sur le temps scolaire (voyages, sorties, interventions...).

Elles peuvent aussi mettre en place un service communal de transport scolaire. A Saint-André-de-Cubzac environ 70 enfants ont bénéficié en 2024-2025 des 3 circuits de ramassage scolaire pris en charge aux trois-quart par la Ville, le reste étant payé par les familles en fonction de leurs ressources.

LE CONSEIL

Même si vous ne pensez pas avoir besoin des services du périscolaire avant ou après l'école, nous vous recommandons d'inscrire tout de même votre enfant. En cas d'imprévu, il sera plus facilement pris en charge par les agents de la Ville.



LA PAROLE À VANESSA CLÉMENT RAGOT

Nouvelle directrice de l'école Lucie Aubrac

Avant de prendre vos fonctions à Lucie Aubrac, où étiez-vous enseignante ? J'étais enseignante dans une école primaire à Mérignac dans une classe de CE2

Pourquoi avez-vous choisi Saint-André-de-Cubzac?

C'est à moins de 15 minutes de mon lieu d'habitation me permettant de concilier plus sereinement vie privée et vie professionnelle et c'est un territoire que je connais mieux.

Avez-vous déjà été directrice d'école ?

C'est ma première année en tant que directrice. Un nouveau challenge qui me plaît beaucoup en plus de ma classe de CM1/CM2 que j'ai les jeudis et vendredis.

Qu'est-ce qui vous a marqué lors de cette rentrée dans votre nouvelle école et vos nouvelles fonctions ?

Bien que partagée entre maternelle et élémentaire, l'équipe enseignante est soudée offrant un cadre scolaire sain aux enfants. Par ailleurs, il est très agréable d'évoluer dans des locaux récents et entretenus.

Quels sont les principaux projets de l'équipe de Lucie Aubrac pour cette année scolaire ?

Toute l'année, nous explorerons avec les élèves le thème de la biodiversité et nous poursuivrons le projet «chorale d'école » qui crée des liens entre la maternelle et l'élémentaire.

Nous travaillons aussi sur le parcours citoyen avec des élections d'élèves délégués et l'élection des représentants de parents d'élèves.

Enfin, le climat scolaire avec un cadre de confiance, rassurant et sécurisant pour tous est un thème qui me tient à cœur.



LA MICRO-FOLIE DANS LES ÉCOLES

Pour la deuxième année, le musée numérique de Saint-André-de-Cubzac sera en résidence dans les écoles publiques au plus près des élèves et des enseignants. Du 6 janvier au 30 juin, 75 créneaux d'animation seront ouverts selon ce calendrier :

- du 6 janvier au 6 février : classes de l'école Suzanne Lacore (sur place) ;
- du 24 février au 3 avril : classes de l'école Pierre Dufour (sur place) ;
- du 21 avril au 2 juin : classes de l'école Lucie Aubrac (sur place);
- du 5 juin au 16 juin : classes de l'école Bertrand Cabanes (dans l'école Suzanne Lacore);
- du 19 juin au 30 juin : classes de l'école Rosette Chappel (dans l'école Pierre Dufour).

CHIFFRES DE LA RENTRÉE LES 5 ÉCOLES PUBLIQUES EN CHIFFRES

1034

enfants ayant fait leur rentrée en septembre 2025

175

nouveaux élèves accueillis

869

enfants inscrits au périscolaire

43 350 €

investis pour les fournitures de classes des écoles

1709704€

investis par la Ville en 2024 pour le périscolaire (restauration, garderie et pause méridienne)

LA CANTINE, COMME SI VOUS Y ÉTIEZ!

Quel parent n'a jamais rêvé d'être une petite souris pour voir ce qui se passe derrière les murs de l'école de son enfant ? Nous l'avons fait pour vous dans les cuisines et dans le réfectoire de l'école Pierre Dufour. Blouse, charlotte sur la tête et chaussons aux pieds, nous nous sommes faits tout petits un lundi matin pour suivre Audrey, cuisinière, Nathalie, aide cuisinière, et les agents municipaux chargés du périscolaire. Nous pouvons désormais vous raconter et vous montrer comment, chaque jour d'école, se préparent et se déroulent les repas de nos enfants dans les 5 écoles publiques de Saint-André.

Photos : © Anthony Rojo











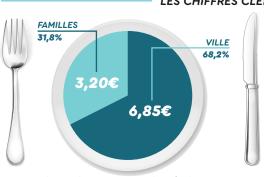












Prise en charge moyenne du coût du repas (10,05€ en 2024) 984

repas servis en moyenne chaque midi aux enfants

des enfants sont inscrits à la cantine

agents municipaux mobilisés pour la restauration

Retrouvez les menus de la cantine en scannant le QR code

L'INFO EN + -





LA MÉDIATHÈQUE SUR LE SITE D'UN CIMETIÈRE, D'UN CLOÎTRE ET D'UNE CHAPELLE

Nous avons appris à observer et à aimer notre environnement patrimonial qu'hier, nous regardions sans voir. Dans cet esprit, nous souhaitons partager avec vous l'histoire étonnante de ce lieu patrimonial qu'est aujourd'hui la médiathèque municipale de Saint-André-de-Cubzac.

Après avoir franchi les six marches pour accéder au hall d'accueil, combien de visiteurs ou lecteurs savent qu'ils se déplacent alors sur un ancien cimetière et qu'un peu plus loin, sous leurs pieds, ils découvriront les restes de sarcophages mérovingiens ?

Ancien site gallo-romain, puis nécropole mérovingienne et médiévale de Saint-André-de-Cubzac, la chapelle romane Saint-Étienne, datant du XII^e siècle, de taille modeste, plafonnée et pavée, était l'objet de la vénération des fidèles du quartier qui tenaient à reposer à l'ombre de cet édifice. Elle avoisinait un terrain mortuaire divisé en deux, le grand et le petit cimetière. Une portion du cimetière a été fouillée. Une trentaine de sépultures plus ou moins complètes ont été datées entre le XVI^e et XVII^e siècle.

Sur la gauche, un seuil en pierre marque l'entrée de l'ancienne chapelle médiévale Saint-Étienne retrouvée dans le même axe que le portail du cloître moderne. Il s'agit d'un petit bâtiment de 5,08 m de largeur interne. Un premier édifice a sans doute existé pendant le haut Moyen Âge sur des niveaux antiques. Vers le XIIIe siècle, la chapelle Saint-Étienne a recouvert ces structures.

Les moines franciscains s'y installèrent en 1628. La chapelle fut réparée, le clocher couvert d'ardoises, et deux cloches installées. Le couvent fut construit sur l'ancienne place contiguë à la chapelle ainsi que les diverses pièces d'usage : réfectoire, bibliothèque avec 80 volumes, salle du chapitre, cuisine, grenier, bûcher, vaste chai... À l'étage se trouvaient les cellules pour les moines.

Les quatre ailes du cloître formaient un carré complet avec un jardin au milieu. L'accès se faisait par le beau portail de style dorique.

Sur les rues avoisinantes jusqu'à la rue Nationale et débordant largement sur l'actuelle place de la mairie, pas de voitures en stationnement, mais le cimetière médiéval qui s'étendait sur 1 500 m² constitué de sarcophages en pierre et de tombes en pleine terre.

Il fut pratiquement recouvert par la nouvelle urbanisation avec la création des rues Castellan (P.A Charron) et Saint-Étienne (E.M Dantagnan).

Sur la place de la mairie, à l'entrée de la halle construite vers 1750 (autre monument patrimonial, détruit en novembre 1966 et remplacé par un parc de stationnement), se trouvait une croix qui marquait l'emplacement de l'entrée de l'ancien cimetière. Elle a été déplacée et est encore visible au fond du passage du Banquet.

L'ensemble religieux a été très malmené à partir de la Révolution française. Dans les années 1790, le couvent est mis en vente par adjudication. Les restes du bâtiment confisqués, les tombes rasées et le cimetière désaffecté. Le tout a été vendu à un particulier.

À DLUSIEURS REPRISES, DES TRANCHÉES CREUSÉES DANS LA RUE DANTAGNAN ONT MIS AU JOUR DES OSSEMENTS HUMAINS

En 1836, les ailes ouest et sud du cloître avaient déjà disparu. En 1882, les restes de la chapelle Saint-Étienne et autres salles sont détruits et recouverts presque totalement de maisons sur l'emplacement d'une aile du cloître avec la création artificielle de la rue des Roses.

Les restes du couvent morcelés ou obturés furent transformés en ateliers de forgeron, de tonnelier ou une fonderie de chandelles (1882). Le bâtiment est longtemps loué comme garage et entrepôt.

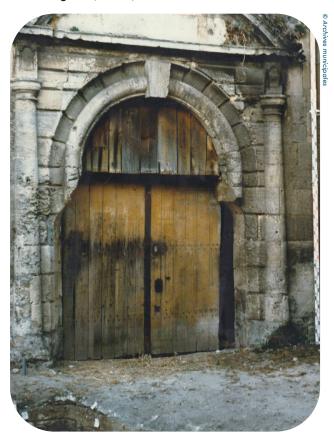
À plusieurs reprises, des tranchées creusées dans la rue Dantagnan ont mis au jour des ossements humains, mêlés, d'hommes, de femmes et d'enfants. En 1984, les recherches archéologiques menées par l'Association des Œuvres Laïques (AOL), dirigée par l'archéologue cubzaguais Richard Boudet, ont permis de découvrir des vestiges céramiques et des monnaies romaines. Lors de travaux d'assainissement dans la rue Pierre-André Charron furent trouvés des ossements, des céramiques

et un puits. Sur la place de la mairie, ont été mis au jour un dépotoir gallo-romain et les bases de la fontaine autrefois accolée à la halle.

En 1982, quand la municipalité rachète ces quelques vestiges, il fallait beaucoup d'imagination aux passants pour voir dans ces hangars délabrés situés au fond d'un enchevêtrement de cours, les bâtiments d'un cloître. Un sol aux carreaux cassés, une entrée voûtée et des poutrelles apparentes avec des fils électriques volants. Pas d'eau courante. La cour empierrée et fermée par des murs, donnant face au cours Clemenceau, servait de parking. Deux piliers en pierre en marquaient l'entrée.

Avec ce sauvetage et cette résurrection, le couvent des Cordeliers continue d'écrire son histoire au présent et enrichit le patrimoine de la commune.

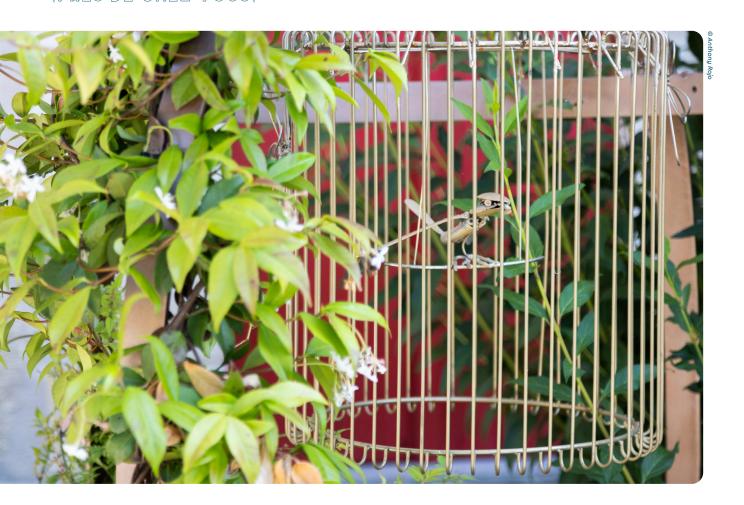
Texte écrit en collaboration avec l'Association historique du Cubzaguais (ARHAL).



Source : Bulletin de l'ARHAL n° 23 : Le Couvent des Cordeliers, 2023



Association Historique du Cubzaguais – ARHAL arhal.jimdofree.com



UN PARCOURS DES 5 SENS VISUEL ET VÉGÉTAL À SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Depuis le printemps dernier, de nouveaux embellissements ont fait leur apparition dans des lieux emblématiques de notre commune. Imaginés, réalisés et installés par les agents de la Ville, ces agréments vous invitent à explorer nos 5 sens.

PRÉPARER SA BALADE







1

▶ LES LANTERNES DU PORT DE PLAGNE POUR LA VUE

Pour cette première étape, rendez-vous au bord de la Dordogne pour l'installation décorative dans les arbres le long du cheminement piéton. Les lanternes ont vocation à servir d'accroche pour des plantes suspendues. Elles ont été imaginées et fabriquées par les agents municipaux à partir de bouteilles de gaz récupérées, détournées et découpées pour créer un effet



e Anthony Rojo

► LES INSTALLATIONS À ROBILLARD POUR L'OUÏE

Quel lieu plus indiqué pour stimuler nos oreilles que le château Robillard qui accueille à l'année l'École de Musique Intercommunale et de nombreux événements sonores ? Les agents ont donc laissé libre cours à leur créativité : notes de musique décoratives, abri à insectes en forme de contrebasse, petit oiseau metallique chantant dans sa cage, carillons suspendus dans les arbres

3

▶ LE NEZ GÉANT AU PARC CHAMBORD POUR L'ODORAT

Vous êtes aux abords du Parc Chambord, près de l'entrée de la salle du Mascaret, et soudain, vous vous écriez : c'est un roc ! ... C'est un pic ! ... C'est un cap ! Que dis-je, c'est un cap, c'est une péninsule ! Un nez géant digne de Cyrano et de Cléopâtre vient humer la glycine et l'espace fleuri aménagé sous ses narines. La sculpture a été réalisée à la main par les agents municipaux.



D LES PLANTES AU CHAMP DE FOIRE

POUR LE GOÛT ET LE TOUCHER

Nous achevons le parcours place du Champ de Foiravec des plantes condimentaires disposées dans les jardinières pour titiller deux sens clefs lorsque l'on

papillon, coriandre vietnamienne, thym citron...
27 plantes aux parfums variés sont apparues depuis le printemps dernier. Leur nombre et leur nature évolueront au gré des saisons.

RENDEZ-VOUS SAMEDI 6 DÉCEMBRE POUR LE 4^{èME} NOËL DES ARTISANS

Le marché traditionnel est de retour avec de 10h à 19h les stands de créateurs locaux, les associations de parents d'élèves, la venue du père et de la mère Noël, le décor original des mains de jardins... En bonus, un cadre tout nouveau avec la place Raoul Larche et ses environs entièrement refaits et adaptés pour accueillir de tels événements.

L'événement s'inscrit dans la programmation de fin d'année avec notamment :

- La boom Kid Palace salle du Champ de Foire samedi 30 novembre ;
- La lecture de Sandrine spécial Noël à la médiathèque samedi 6 décembre à 10h30 ;
- Le concert de l'Ecole de musique intercommunale vendredi 19 décembre à 20h salle du Champ de Foire.



PARTICIPEZ AU CONCOURS PHOTO SUR LES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

En préparation de la Journée Internationale des droits des Femmes le 8 mars 2026, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-André-de-Cubzac organise un concours photo gratuit intitulé « La femme ou les femmes dans l'espace public ».

Chaque photographe peut partager son regard à travers une ou deux photos prises dans un lieu public de la commune (les lieux privés sont exclus) : parc, rue, arrêt de bus, transport en commun, espace de jeux, bord du fleuve... Les photos sélectionnées seront présentées lors d'une exposition au mois de mars 2026.

Le concours qui a lieu du 1er octobre 2025 au 31 janvier 2026 inclus est gratuit et ouvert à toute personne majeure résidente de la commune. Une seule inscription par foyer est autorisée. Information, règlement et inscription par mail à concoursphotoCCAS@saintandredecubzac.fr

DES PANNEAUX LEDS D'INFORMATION PLACE DU CHAMP DE FOIRE



Dans le cadre des travaux de transformation de la place Raoul Larche, le double panneau lumineux d'information situé près de la mairie a été déplacé.

Il est désormais situé place du Champ de Foire, tout près du square François Mitterrand et de la salle du Champ de Foire.

Il sera visible de toutes celles et ceux qui viendront stationner ou fréquenter les événements et marchés hebdomadaires.

HOMMAGE À JACQUES FENOUILLET

Né à Marsas le 1er décembre 1938, l'ancien conseiller municipal de 1995 à 2001 puis de 2004 à 2008 s'est éteint le 6 août dernier. Instituteur dans plusieurs écoles du département, il a terminé sa carrière en enseignant pendant quatre ans à l'école Pierre Dufour. Il était également engagé au sein de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca). La Ville adresse ses plus sincères condoléances à ses enfants, Hélène et Pierre, et à tous ses proches.

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ASSOCIATIFS DE VOTRE TRIMESTRE

DU MARDI 7 OCTOBRE AU MARDI 4 NOVEMBRE

Exposition Linda Rantin

→ MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 11 OCTOBRE À 14H

Marche rose pour octobre rose organisée par le CCAS de la Ville

→ RUE DE LUCIAS (JARDINS PARTAGÉS)

SAMEDI 11 OCTOBRE À 20H

de Saint-André-Cubzac

> SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 18 OCTOBRE DE 9H À 13H

Compétition départementale athlétisme

→ PLAINE DES SPORTS

SAMEDI 18 OCTOBRE DE 10H30 À 11H30**

Lectures de Sandrine.

→ MÉDIATHÈQUE

DIMANCHE 19 OCTOBRE DE 8H30 À 17H

Bourse Multi collections

organisée par le Cercle Philatélique du Cubzaguais

> SALLE DU CHAMP DE FOIRE

LUNDI 20 AU SAMEDI 25 OCTOBRE

Admirodrome

par L'Endroit du Décor en semaine, exposition et festivités le samedi

SITE DE MONTALON

MERCREDI 22 OCTOBRE DE 10H À 12H**

était une œuvre... la découverte des natures mortes,

SALLE CLEMENCEAU ET MÉDIATHÈQUE

JEUDI 23 ET VENDREDI 24 OCTOBRE DE 15H À 19H

Collecte de sang par le Don du Sang

> SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 25 OCTOBRE DE 10H45 À 12H30

Livre & Vous

→ MÉDIATHÈOUE

SAMEDI 25 OCTOBRE DE 15H30 À 16H30**

Lectures de Sandrine 6-9 ans

→ MÉDIATHÈQUE

DU VENDREDI 31 OCTOBRE AU DIMANCHE 2 NOVEMBRE

Exposition de photos « 100% Objectif »

→ SALLE ROBILLARD

VENDREDI 31 OCTOBRE À 18H

Loto organisé par le Handball Cubzaguais

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

DU MERCREDI 5 AU VENDREDI 7 NOVEMBRE DE 14H À 17H ET SAMEDI 8 NOVEMBRE DE 9H À 12H

Braderie du Secours populaire

SALLE DANTAGNAN ET RUE ARNAUDIN

SAMEDI 8 NOVEMBRE À 15H ET À 20H

organisés par l'association

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

DU VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025 AU MERCREDI 14 JANVIER 2026

Plongez dans la magie de Cendrillon!

et du conte, 7-10 ans

Inauguration du décor samedi 15 novembre à 11h

→ MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 15 NOVEMBRE À 20H ET DIMANCHE 16 NOVEMBRE À 15H*

Spectacle IGNIS par le Collectif Sismique

→ SOUS CHAPITEAU, LIEU À DÉFINIR

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 14 NOVEMBRE

Festival « La Terre

et vous » – Exposition, forum et ateliers, organisé par l'association ASSEMCA

→ SALLE DU MASCARET

DIMANCHE 16 NOVEMBRE À 8H30

Les Montées d'Adrénaline

→ PARC ROBILLARD

JEUDI 20 NOVEMBRE À 20H*

Spectacle l'Art de ne pas dire

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 22 NOVEMBRE À 17H

Cécile par l'harmonie

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 22 NOVEMBRE DE 15H À 17H**

Atelier découverte **de la voix** par Françoise Krief, dès 6 ans

→ MÉDIATHÈQUE

DIMANCHE 30 NOVEMBRE À 16H*

Boum Kid Palace par le Collectif des Sœurs fusibles

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

DÉCEMBRE

MERCREDI 3 DÉCEMBRE À 10H

Forum sur le handicap organisé par l'A.M.S.A.D. Haute Gironde

→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 6 DÉCEMBRE DE 10H À 19H

Marché de Noël

→ PLACE RAOUL LARCHE



SAMEDI 6 DÉCEMBRE DE 10H30 À 11H30**

Lectures de Sandrine.

→ MÉDIATHÈQUE



VENDREDI 12 DÉCEMBRE

Journées archéologiques départementales

> SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 13 DÉCEMBRE DE 10H30 À 11H30**

Rencontre avec Richard Guérineau. pour adultes et adolescents

→ MÉDIATHÈQUE

JEUDI 18 ET VENDREDI 19 DÉCEMBRE DE 15H À 19H

Collecte de sang par le Don du Sang

→ SALLE DU MASCARET

VENDREDI 19 DÉCEMBRE À 20H

Concert de Noël de l'École de Musique

> SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 20 DÉCEMBRE DE 10H À 11H**

RaCont'Art Cendrillon au musée

→ SALLE CLEMENCEAU

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE À PARTIR DE 13H30

Compétition VTT

> PLAINE DES SPORTS LAURENT RICCI



^{*} infos et réservations sur www.lechampdefoire.org ou au Bureau d'informations touristiques

^{**} sur réservation auprès de la médiathèque au 05 57 43 67 39





ECOLES, PARCS, ABRIS BUS... SANS TABAC!

Depuis le 30 juin 2025, de nouveaux espaces sans tabac ont été créés partout en France par décret ministériel. Il est ainsi désormais interdit de fumer dans les lieux suivants:

- Les parcs et jardins publics ;
- Les abords immédiats (au moins 10 mètres de l'accès public) des établissements scolaires ou destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, des bibliothèques et équipements sportifs.
- Les plages bordant des eaux de baignade, pendant la saison balnéaire ;
- Les zones affectées à l'attente des voyageurs (quais de gare, abris bus...) ;
- Les espaces non couverts des bibliothèques ;
- Les espaces non couverts des équipements sportifs.

Cette interdiction est effective pendant les heures d'ouverture de ces équipements. Les cigarettes électroniques ne sont pas mentionnées dans le décret.

DES PIÈGES PHOTOGRAPHIQUES POUR FAIRE RESPECTER LA PROPRETÉ

Alors que de façon écrasante, les habitants de Saint-André font preuve d'un bon comportement, une minorité de personnes, dont certaines non résidentes de la commune, ne respectent pas les principes élémentaires de propreté et font preuve d'incivilité.

C'est notamment le cas aux abords de certains points d'apport collectifs où nous déplorons encore des dépôts sauvages nécessitant des interventions répétées des services du SMICVAL chargé de nettoyer.

Face à cela, la Ville a installé en mai des pièges photographiques discrets à des lieux stratégiques pour prendre sur le fait les contrevenants. En complément des éventuelles informations récupérées lors de la fouille des déchets, les clichés pris aident à confondre les auteurs et à les sanctionner.

Pour rappel, selon le règlement municipal de propreté de mai 2024, les particuliers auteurs de dépôts sauvages de sacs d'ordures ménagères ou de déchets recyclables, y compris aux abords d'une borne, risquent une amende allant de 150€ (pour moins d'1 m³) à 500€ (1 m³ ou plus) et même de 1 000€ en cas de récidive dans les 3 ans.

Pour les professionnels, ces montants vont de 1 000€ à 7 500€ lors des premiers faits et de 2 000 à 15 000€ en cas de récidive.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 Une permanence d'état civil est assurée **le samedi** de 9h00 à 12h00

WWW.SAINTANDREDECUBZAC.FR

(05 57 45 10 10 / Fax : 05 57 45 10 29

contact@saintandredecubzac.fr

👔 saintandredecubzac 🎯 villesaintandredecubzac

GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

L'école publique, grande oubliée de notre Commune

À Saint-André-de-Cubzac, les discours valorisent la jeunesse, mais les actes peinent à suivre. Depuis le début du mandat, les décisions municipales traduisent un manque criant d'ambition pour l'école publique, et ce sont nos enfants qui en paient le prix, au auotidien.

Premier exemple révélateur : le refus persistant d'une cantine collective. Alors que cette solution permettrait de mutualiser les coûts, d'améliorer la qualité des repas, Mme la Maire s'y oppose sans proposer d'alternative crédible. Dans le même temps, la part du bio n'a pas progressé, malgré les engagements écologiques affichés. Cette inaction sur un sujet aussi fondamental que l'alimentation scolaire est difficilement justifiable, tant pour la santé des enfants que pour l'exemplarité attendue d'une commune de cette taille.

Autre signe d'un désintérêt: l'état des cours d'école. Entièrement minéralisées, elles offrent un cadre étouffant, inadapté aux besoins des enfants et aux enjeux climatiques. Quand d'autres villes végétalisent, rafraîchissent et transforment ces espaces en lieux pédagogiques vivants et en oasis de fraîcheur, avec un cofinancement important de l'État, Saint-André-de-Cubzac persiste dans le tout-béton, sans vision à long terme.

Et que dire des centres de loisirs dans les écoles ? Un modèle devenu obsolète ailleurs, mais toujours en vigueur chez nous. Un symbole supplémentaire d'un immobilisme que rien ne semble justifier.

La sécurité elle-même est négligée : aucune surveillance sérieuse des accès dans certains établissements, ni présence physique ni vidéoprotection. Dans un contexte où la sécurité scolaire est une préoccupation nationale, ce manque de vigilance est difficilement acceptable.

Enfin, l'absence de concertation avec les parents et les agents laisse un goût amer : l'éducation n'est pas une compétence secondaire. C'est un pilier du vivre-ensemble, de l'égalité des chances, et de la construction de citoyens éclairés.

Il est temps de rompre avec cette politique minimaliste. Les Cubzaguais attendent des décisions concrètes, ambitieuses et cohérentes, à la hauteur des valeurs que notre commune prétend défendre. Nous vous les présenterons lors de la campagne municipale qui s'ouvre.

Groupe SAMVA / elus@sa-mva.fr

Olivier FAMEL - Vincent CHARRIER

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Solidarité Territoriale!

A l'heure du chacun pour soi, du protectionnisme à tous crins, il est rassurant de regarder ce que la solidarité territoriale, à l'échelle du Grand Cubzaguais, produit.

- D'abord dans le domaine économique, avec aujourd'hui des zones industrielles et commerciales qui tournent à fond ou qui continuent de croître. 85 entreprises sur le parc de la Garosse avec près de 700 emplois, 41 entreprises sur le parc d'Aquitaine avec 760 emplois, 30 entreprises à Pugnac avec 220 emplois, 15 entreprises à Peujard avec près de 100 emplois, sans compter toutes les TPE et le développement de services publics eux aussi créateurs d'emplois;
- Dans le domaine des services aux citoyens, avec l'installation de la Maison France Services qui a accueilli et accompagné l'année dernière 9 500 personnes pour les aider à accéder à leurs droits et leurs démarches dématérialisées;
- Avec l'ouverture du centre aquatique en 2023 et un succès public incontestable : 70 000 entrées publiques et 15 800 entrées scolaires et clubs ;
- Dans le domaine de l'aménagement du territoire avec l'application d'un Plan Local de l'Habitat et la mise en place d'un service de lutte contre le mal logement;
- Sans oublier les actions menées dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, de la culture ou de l'environnement.

Le travail d'évaluation rendu public par la Communauté de Communes démontre l'efficacité du collectif et les bénéfices de la solidarité.

Les élus de la majorité municipale de Saint-André-de-Cubzac ont pris une large place dans ce travail de coopération intercommunale et nous nous félicitons du résultat.

Dommage que certains élus d'opposition aient été totalement absents de l'institution communautaire depuis 6 ans, ils auraient pu partager cette réussite.

GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Allo Docteur?

Au fil des mandats socialistes, l'insécurité augmente dans notre ville. Agressions, rixes, incivilités, cambriolages, violences sexuelles en hausse: notre commune, autrefois paisible, glisse peu à peu vers une insécurité préoccupante. Les chiffres sont là pour le confirmer: presque 750 infractions recensées en 2024, soit un taux de criminalité bien supérieur à la moyenne des villes similaires.

Le ressenti des habitants est encore plus alarmant. La peur d'un simple déplacement nocturne, les tensions entre voisins, le sentiment d'abandon face à certaines zones « oubliées » Cela ne peut plus être ignoré.

Réponse municipale insuffisante

Pour Célia Monseigne, on ne peut rien faire « la violence est une maladie ». NON la violence n'est pas une maladie.

Lorsqu'un Cubzaguais se fait poignarder en allant simplement demander de baisser la musique, est-il acceptable qu'aucune action forte, immédiate ne soit enclenchée?

Notre police municipale est sousdimensionnée. Son action est trop discrète, ses moyens techniques limités, et son lien avec la population trop faible. Où sont les patrouilles dissuasives en soirée ? Où sont les outils concrets qui permettent de rassurer les habitants et de protéger les plus vulnérables ?

Saint-André-de-Cubzac a plus d'habitants, plus de flux, plus de complexité urbaine qu'hier. La politique de sécurité doit évoluer au même rythme. Elle ne peut rester figée dans des schémas dogmatiques socialistes ancrés depuis trop de mandat.

Il ne suffit plus d'afficher des postures simplistes. Il faut assumer des décisions. Renforcer la présence sur le terrain, améliorer l'éclairage public, sanctionner les comportements violents, réguler les événements festifs; autant de mesures concrètes que notre mairie doit initier sans attendre l'État

Le malaise est réel. Pas irréversible à condition que l'on écoute les citoyens, sans les traiter de réactionnaires dès qu'ils réclament un cadre clair et une sécurité équitable.

Pour une ville sûre, pour tous

La sécurité est un droit et une exigence républicaine. Il est donc urgent que la municipalité revoie sa copie, sorte de sa seule logique politicienne, et adopte une stratégie équilibrée humaine, mais ferme ; sociale, mais protectrice.

Saint-André-de-Cubzac mérite une sécurité digne de ce nom et pas des formules simplistes. Pas demain. Aujourd'hui.

Demain Saint André Georges Belmonte et Arnaud Bobet



Moulin de Montalon SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC (33) 20/25.0CT₂₀₂₅







